L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 025

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 1er mai 2019, le *Règlement numéro 025, intitulé « Règlement numéro 025 concernant la prévention des incendies»*.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 2 mai 2019

La directrice générale et greffière adjointe

GUYLAINE COMTOIS